



Conférence en direct

"Désamorcer l'escalade de la violence"

Chères consœurs, chers confrères,

Votre engagement quotidien au service des patients repose sur une condition essentielle : votre sécurité.

Engagé de longue date contre les violences subies par les kinésithérapeutes, le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes a décidé en septembre 2024 de renforcer son action et a lancé des travaux pour vous proposer de nouveaux outils concrets, précis, et adaptés à votre exercice, afin de prévenir et lutter contre ces violences.

Si vous êtes kinésithérapeute et que vous avez subi des violences ou incivilités, le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes vous encourage vivement à signaler ces faits sur la plateforme mise en place par l'Observatoire national des violences en santé (ONVS).

Je veux signaler un fait de violence

Une fois recueillis, ces signalements sont analysés, en fonction de l'infraction, de l'auteur et du motif de l'acte, afin de proposer des éléments d'orientation pour la politique nationale de prévention et de lutte contre les violences. Pour votre sécurité et celle de vos confrères, il est primordial que vous signaliez le moindre fait.

Les kinésithérapeutes ayant subi des violences ou incivilités déclarées sur la plateforme de l'ONVS ont nécessairement été traumatisés.

Suite à leur expérience douloureuse, ils se sont vus proposer un parcours d'accompagnement et de soutien, en leur présentant des outils destinés à apaiser et fluidifier les échanges dans des situations tendues.

Ces parcours permettent d'identifier ce que les kinésithérapeutes peuvent faire pour éviter les agressions, mais aussi savoir comment réagir en cas d'agression pour éviter une escalade de la violence.

L'Ordre a ainsi proposé aux kinésithérapeutes qui sont intéressés par ces parcours d'envoyer un mail à l'adresse luttecontrelesviolences@ordremk.fr.

LIVE ● Lancement d'un cycle de conférences en direct

Des conférences ouvertes à l'ensemble de la profession vont désormais être organisées.

L'objectif de ces conférences est d'accompagner les kinésithérapeutes en leur apportant des repères, des outils et un soutien face à des situations qui ne devraient jamais se produire, tout en renforçant la prévention et la lutte contre des comportements inacceptables et injustifiables.

La première conférence « Désamorcer l'escalade de la violence » se déroulera le mardi 27 janvier 2026.

- ⌚ Heure : 12h30 (fuseau horaire de France métropolitaine)
- ⌚ Durée : 1h

EN DIRECT

[Cliquez ici pour regarder la conférence](#)

[Accéder →](#)



L'événement sera diffusé sur YouTube, et la vidéo sera accessible sur notre site Internet par la suite, pour ceux qui ne pourront la visionner en direct.

Vous savez pouvoir compter sur l'engagement des élus ordinaires à vos côtés dans la prévention et la lutte contre ces violences inadmissibles et inexcusables.

Confraternellement,

Pascale MATHIEU

Présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes

